

L'invention de l'Espagne sous la dynastie Trastamare (1369-1516)

Jean-Pierre JARDIN

Résumé

L'article se propose d'étudier la formation progressive, dans les derniers siècles du Moyen Âge, d'un ensemble politique unitaire sur le territoire de la Péninsule, qui finira par déboucher sur l'Espagne moderne. Il s'efforce de démontrer que cette construction, dans ses réussites comme dans ses limites, est tributaire des relations des anciens royaumes médiévaux au cours de cette période, mais plus encore de la rencontre de deux projets qui ne se confondent pas, mais qui le plus souvent viennent s'appuyer l'un l'autre: d'une part, la vieille thèse néogothique propre à la Castille, d'autre part, la volonté hégémonique de la dynastie Trastamare, qui fait la part belle aux intérêts de la branche aragonaise de la famille.

Mots-clés: Espagne, Trastamare, Thèse néogothique, Castille, Aragon, Rois Catholiques.

Abstract

The purpose of this article is to study the progressive formation, over the last centuries of the Middle Ages, of a unitary political entity on the Peninsula's territory, which will eventually lead to the creation of modern Spain. It endeavours to demonstrate how this construction, its successes and limits, depended on the relations between the old medieval realms during that period, but also on the convergence of two projects which, for all their differences, generally served each other's advancement: on the one hand Castile's traditional neogothicism and on the other the hegemonic determination of the Trastamara dynasty, favourable to the interests of the Aragonese branch of the family.

Keywords: Spain, Trastamara, Neogothicism, Castile, Aragon, Catholic Monarchs.

Lorsque le poète Juan de Mena dédie son *Laberinto de Fortuna* (1444) au roi Jean II de Castille en ces termes :

Al muy prepotente don Juan el segundo [...] al gran rey d'España, al César novelo

[Au très puissant don Jean le second [...] / au grand roi d'Espagne, au nouveau César]¹,

il fait preuve d'un indiscutable esprit courtisan et l'on peut mettre sur le compte de celui-ci l'exagération qui le conduit à substituer à la Castille l'Espagne tout entière dans sa louange d'un souverain à qui Jupiter a attribué sur terre un domaine comparable à celui que lui-même s'est réservé dans

1. Juan de MENA, *Laberinto de Fortuna*, éd. Maximilian P. A. M. Kerckhof, 2^e éd., Madrid, Castalia, 1997, str. I, p. 75. C'est nous qui traduisons.

les cieux, selon l'image que développe cette première strophe. La confusion apparente entre Castille et Espagne n'est pas une erreur, elle ne peut pas l'être chez un homme qui avait été nommé l'année précédente « chroniqueur du roi » – même s'il n'a probablement jamais écrit une ligne de la chronique du souverain – et dont les connaissances historiques sont au fondement de plusieurs passages du *Laberinto*, ainsi que de plusieurs de ses autres œuvres, en vers ou en prose. Le vers dans lequel Jean II est qualifié de « grand roi d'Espagne » peut d'ailleurs recevoir une interprétation qui ne laisse pas place à l'ambiguïté, et qui est probablement la bonne : le souverain n'est pas qualifié, malgré les apparences, de « roi d'Espagne » au sens strict, mais de « plus grand roi en Espagne », dont la gloire éclipse celle de ses voisins d'Aragon, de Navarre ou du Portugal ; une telle interprétation est confirmée par le deuxième hémistiche, où l'allusion à César rappelle en la renouvelant la prétention des rois de León, puis de Castille, à la dignité d'empereur hispanique pendant une bonne partie du Moyen Âge². L'Espagne n'est que le cadre géographique plus vaste dans lequel s'inscrit l'action du roi de Castille.

Espagne et Castille : la thèse néogothique

La permanence du concept d'Espagne pendant les siècles qui ont suivi la disparition du royaume wisigothique de Tolède, les sens divers qu'il a pu prendre au cours de cette période (*Spania*, dérivé d'*Hispania*, a longtemps désigné pour les chrétiens la partie de la Péninsule sous domination musulmane) et les relations dialectiques que ce concept unitaire a pu établir avec les termes plus concrets servant à désigner les différents royaumes nés de la *Reconquista* ont fait l'objet d'analyses pratiquement exhaustives de la part de José Antonio Maravall³. Derrière la volonté de reconstruire l'unité politique de la Péninsule sous l'égide de la Castille se trouve le mythe néogothique, né dans le royaume asturien au IX^e siècle, qui prétend faire des rois astur-léonais puis castillans les descendants génétiques des rois wisigoths et leurs héritiers politiques ; cette thèse avait été mise en sommeil au XIV^e siècle, époque où la légitimité du pouvoir castillan se déterminait par la force, mais elle reprend une nouvelle jeunesse au siècle suivant, sous l'impulsion, notamment, d'Alfonso de Cartagena, dans le cadre nouveau de l'Europe des *nationes*⁴.

Ce mythe unitaire d'une Espagne à reconstruire n'est pas seulement à usage interne à la Castille ni même limité au territoire péninsulaire ; il a aussi un effet direct sur la façon dont on perçoit la réalité politique de l'Espagne

2. Alphonse VI (1072-1109) et Alphonse VII (1126-1157) ont effectivement porté le titre d'*Imperator totius Hispaniae*, le premier à partir de 1077, le second à partir de 1135.

3. José Antonio MARAVALL, *El concepto de España en la Edad Media*, 3^e éd, Madrid, Centro de Estudios Constitucionales, 1981 [1954].

4. Diego CATALÁN, « España en su historiografía : de objeto a sujeto de la historia », essai introducteur à Ramón MENÉNDEZ PIDAL, *Los españoles en la historia*, Madrid, Espasa-Calpe, 1982, p. 38-42.

hors de celle-ci. Les chroniqueurs français, de Froissart à Commines, utilisent indifféremment les termes « Espagne » et « Castille » pour désigner ce dernier royaume, ce qui ne leur arrive pas lorsqu'ils parlent de l'Aragon, de la Catalogne ou de la Navarre. Significative est à cet égard l'ignorance avouée de Jean de Saint-Victor, auteur au début du ^{xiv}^e siècle d'un *Traité de la division des royaumes*, quant aux royaumes espagnols autres que la Castille, qu'il décrit d'ailleurs dans un état antérieur à la prise de Cordoue en 1236 :

In Hyspania large sumpta sunt novem regna. Primum et principale est Castelle, secundum est Gallicie ; item duo Sarracenorum, Cordube et Sibille, regique Castelle solent dare tributa ; item tria, iamdudum a christianis possessa, sub propriis regibus, *quorum tamen nomina non inveni*, scilicet Portugalie, Navarre, Arragonie ; item duo que rex Arragonie anno Domini MCCXXIX^o abstulit Sarracenis, Valencie scilicet, in qua sanctus Vicencius martirizatus fuit, et Maioricarum ⁵.

De la même façon, dans un manuscrit du ^{xiv}^e siècle de la chronique anglaise de Pierre de Langtoft, on relève une représentation à la plume du roi Arthur, conçu comme paladin de la Vierge et comme empereur britannique (ou plutôt brittonique), dominant trente couronnes symbolisant les trente royaumes supposés lui avoir payé tribut ; or au quatrième rang, près de la couronne d'Aragon, ce n'est pas celle de la Castille qui est représentée, mais bien celle de l'« Espayne » ⁶. Le vers de Juan de Mena s'inscrit parfaitement dans cette logique qui imprègne tous les écrits de l'époque, et tout particulièrement les ouvrages historiographiques.

Nous trouvons confirmation de cette construction politique à la gloire de la Castille et de son roi quelques strophes plus loin, lorsque le poète, célébrant les victoires militaires de son souverain au cours des guerres « de notre Castille » ⁷, en arrive à affirmer que celui-ci se trouve placé par la Fortune au-dessus de tous les autres monarques :

*Allí sobre todos Fortuna pusiera
Al muy prepotente don Juan el segundo ;
D'España no sola, mas de todo el mundo,
Rey se mostrava, segund su manera :
De armas flagrantes la su delantera,
Guarnida la diestra de fúlmina espada...*

[Là au-dessus de tous la Fortune avait placé/le très puissant don Jean le second ;/ non seulement de l'Espagne, mais du monde tout entier, /il se montrait roi, par ses manières :/précédé d'armes resplendissantes/sa main droite armée d'une épée brillante] ⁸.

5. Jean de SAINT-VICTOR, *Traité de la division des royaumes. Introduction à une histoire universelle*, éd. I. Guyot-Bachy et D. Poirel, Turnhout, Brepols, 2002, p. 272. C'est nous qui soulignons.

6. British Library, ms. royal 20 A.II, f. 4r^o, reproduit dans Christopher SNYDER, *À la recherche du roi Arthur. Mythes et réalités de la légende arthurienne*, Paris, Le Pré aux Clercs, 2001, p. 146.

7. « las guerras que vimos de nuestra Castilla » (MENA, *Laberinto*, str. CXLI, p. 176).

8. *Ibid.*, str. CXLII, p. 176-177.

L'enthousiasme de Mena confine au messianisme : Jean II est trop grand pour n'être que roi de Castille (« *Al nuestro rey magno bienaventurado vi [...] digno de reino mayor que Castilla* [Je vis notre grand roi fortuné [...] digne d'un plus grand royaume que la Castille] »⁹) et il lui appartient de reprendre cette lutte contre les musulmans que les démons réclament du « royaume d'Espagne » afin de jouir à nouveau des âmes des infidèles tués au combat¹⁰. Quelques années plus tard, Rodrigo Sánchez de Arévalo annexera à la Castille la partie de l'Afrique du Nord ayant connu l'occupation romaine et, sans doute, wisigothique. Le destin de la Castille est aux yeux du prélat de reconstituer dans son unité première le royaume wisigothique, de l'Atlas et des îles Canaries à la Gaule narbonnaise, et c'est ce destin qui justifie que seul le roi de Castille puisse être qualifié de « rex Hispaniæ », de « roi d'Espagne ».

Il ne s'agit donc pas là d'une construction politique nouvelle, ni propre à Mena. On retrouve des idées comparables chez Fernán Pérez de Guzmán, dont l'éloge en vers des « hommes fameux de l'Espagne »¹¹ ne comprend que les rois de Castille, et même de la Castille au sens le plus strict qui soit, puisqu'en sont exclus – comme ils sont exclus du *Laberinto*, par exemple dans la liste de la strophe CCLXXIX – les rois léonais. Sánchez de Arévalo, quant à lui, qui défend dans son *Historia hispanica* en latin, comme nous l'avons vu, la prééminence de la Castille sur tous les autres royaumes péninsulaires, dans la lignée d'Alfonso de Cartagena, explique cette prééminence par le fait que toutes les dynasties péninsulaires sont issues de la dynastie castillane – ce qui est en partie vrai, même s'il « oublie » de rappeler que cette dernière a pour sa part des origines navarraises –, alors que celle-ci n'a jamais eu besoin, selon lui, de se régénérer par l'appel à un « sang » étranger :

infra eandem familiam continuati fuerunt, intra eandem stirpem eandem denique domum idemque genus, nec in eodem Hispaniae principatu alterius extranee familie interpolatio inuenta est, que res in nullo ceterarum orbis nationum principatu alterius facile potest¹².

Ce qui est nouveau, c'est que ce programme politique de reconstitution de l'unité perdue de l'Espagne au profit de la Castille rencontre l'ambition d'une dynastie nouvelle (encore qu'elle ne se vive pas comme telle : Henri II, son fondateur, se définit comme fils d'Alphonse XI en passant sous silence sa bâtardise, et se place résolument dans la continuité

9. *Ibid.*, str. CCXXI, p. 222.

10. *Ibid.*, str. CCLIII, p. 241.

11. Fernán Pérez de Guzmán, « *Loores de los claros varones de España* », in Dorothy SHERMAN SEVERIN (ed.), *El Cancionero de Oñate-Castañeda*, Madison, The Hispanic Seminary of Medieval Studies (HSMS), 1990, p. 58-91, à ne pas confondre avec les *Claros varones de Castilla* de son disciple Fernando del PULGAR (ed. J. Domínguez Bordona, Madrid, Espasa-Calpe, 1942).

12. Rodericus [SÁNCHEZ DE ARÉVALO], *Historia hispanica*, préface à la troisième partie (édition Ulrich Hahn, Rome, 1470, non foliotée).

de la politique de son père, qu'aurait, selon lui, trahie son frère Pierre). Le projet d'hégémonie péninsulaire des Trastamares diffère, nous le verrons, de celui que sous-tend la thèse néogothique traditionnelle que nous venons de rappeler, et il arrivera même que les deux projets entrent en conflit. Pourtant, sans l'ambition dynastique des souverains, le processus d'unification politique qui finira par aboutir à l'existence d'un royaume d'Espagne n'aurait jamais existé.

Les Trastamares à la conquête du pouvoir

Si nous revenons un instant au poème de Juan de Mena, nous ne pouvons pas ne pas nous interroger sur l'interprétation possible d'une autre strophe du *Laberinto*, pour laquelle l'explication que nous venons de développer ne semble plus acceptable ; cette strophe évoque cette fois la reine Marie, première épouse de Jean II, qui décédera un an plus tard :

*La que la silla más alta tenía
non la devieras aver por estraña:
era la ínclita reina d'España,
muy virtuosa doña María,
la qual, allende de su grand valía,
allende de reina de los castellanos,
goza de cama tan rica de ermanos,
césares otros en la monarchía.*

[Celle qui avait le siège le plus haut, /tu n'aurais pas dû la tenir pour inconnue : /c'était la célèbre reine d'Espagne, /la très vertueuse doña Marie, /laquelle, outre sa grande valeur, /outre qu'elle est reine des Castellans, /jouit d'un lit si riche de frères, /autres Césars dans la monarchie]¹³.

Dans cette strophe, il est clair que le qualificatif « d'Espagne » ne peut pas être entendu comme une simple allusion géographique, pas plus que comme le synonyme de « Castille », puisqu'un vers ultérieur se réfère explicitement à cette terre. Quelques éléments de la strophe permettent de mieux comprendre ce qui justifie, cette fois, la dimension « hispanique » de la royauté castillane aux yeux de Mena : d'une part, on notera que si les Castellans sont bien présents dans cette strophe, la Castille en tant que royaume, qu'entité politique constituée, est curieusement absente, comme s'il s'agissait d'un concept dépassé ; d'autre part, l'allusion aux nombreux frères de la reine, ces « autres Césars » dont il est fait mention dans le dernier vers, explique le caractère « pan-hispanique » de la royauté que représente la reine Marie : parmi ceux-ci, en effet, se trouvent Alphonse V d'Aragon et Jean I^{er} de Navarre (futur Jean II d'Aragon à la mort de son frère). Cette situation familiale justifie que la reine de Castille bénéficie d'un traitement que ne reçoit pas, par exemple, sa belle-sœur (à double titre, puisque

13. MENA, *Laberinto*, str. LXXV, p. 135.

la femme d'Alphonse V d'Aragon est aussi la sœur de Jean II de Castille) la reine Marie d'Aragon :

*La otra que vimos a la mano diestra
era la reina de aragoneses,
la qual, mientras sigue su rey los arneses,
rige su reino la reina maestra.*

[L'autre, que nous avons vue à main droite, /était la reine des Aragonais, /qui, pendant que son roi est sous le harnais, /régit son royaume en maîtresse reine]¹⁴.

Pas de confusion possible, l'Aragon n'est rien d'autre que ce qu'il est (qu'il s'agisse du royaume ou de la couronne du même nom), il ne se confond pas avec l'Espagne, d'autant moins que l'activité politique et militaire de son roi est tournée vers d'autres horizons, italiens en l'occurrence. Le dernier vers de la strophe consacrée à la reine de Castille est sans doute essentiel pour comprendre la pensée politique de Juan de Mena et, au-delà, l'invention progressive d'une « monarchie » espagnole fondée sur les royaumes coexistant dans l'espace géographique de la péninsule ibérique, avec prépondérance de la Castille : comment, autrement, comprendre l'éloge de la pluralité des « Césars » dans une même monarchie, surtout chez un fidèle partisan du connétable Álvaro de Luna, défenseur de l'unité du pouvoir castillan face aux prétentions de certains de ces « Césars » ?

Cette situation politique de l'Espagne des années 1440-1450 est la conséquence de la politique matrimoniale particulièrement active et efficace des premiers Trastamares, qui est au fondement de la conquête rapide des trônes péninsulaires par diverses branches de la dynastie. Il convient de rappeler brièvement ici les étapes principales de ce processus.

La politique matrimoniale mise en place par Henri II après son arrivée au pouvoir avait pour but principal, sinon unique, d'assurer la reconnaissance de ses droits au trône par des voisins résolument hostiles, même lorsqu'ils avaient appuyé, comme l'avait fait le roi d'Aragon, le comte de Trastamare dans sa lutte contre son demi-frère Pierre I^{er}. Le nouveau souverain va ainsi « acheter » l'alliance de ses principaux voisins, à l'exclusion du roi du Portugal, par ces mariages savamment organisés : sa fille légitime Aliénor épouse Charles, fils du roi Charles II le Mauvais de Navarre, dont l'attitude a été d'une grande ambiguïté pendant le règne de Pierre, et son fils et héritier Jean (futur Jean I^{er}) épouse quant à lui une autre Aliénor, fille de Pierre IV d'Aragon. Si ces unions n'ont pas pour but la conquête du pouvoir dans les royaumes voisins mais, plus modestement, la défense d'un trône castillan chèrement acquis, la seconde d'entre elles va avoir, à la génération suivante, une conséquence inattendue : l'accession de la dynastie Trastamare au trône d'Aragon en la personne du fils cadet de Jean, l'infant Ferdinand, qui devient en 1412 le roi Ferdinand I^{er} d'Aragon.

14. *Ibid.*, str. LXXVII, p. 136.

Cette situation exceptionnelle doit beaucoup au hasard et à l'extinction naturelle de la dynastie catalano-aragonaise, totalement impossible à prévoir au moment où fut décidée l'union de Jean et d'Aliénor. Pierre IV eut deux successeurs, ses deux fils Jean et Martin, et celui-ci eut la douleur de voir disparaître son fils légitime et successeur présumé avant lui : sans cette suite de disparitions brutales, jamais la dynastie Trastamare n'aurait eu la moindre chance d'accéder au trône aragonais. Même ainsi, la promotion de Ferdinand, qui n'avait face à lui que des bâtards (le fils de Martin de Sicile, petit-fils de Martin I^{er} l'Humain) ou des parents plus éloignés que lui des derniers souverains (le comte d'Urgel est le plus connu d'entre eux), ne s'est pas faite sans mal, et il a fallu toute l'habileté diplomatique de Vincent Ferrer pour que soit conclu le fameux accord de Caspe. Il est absurde de supposer qu'Henri II avait prévu, avec une quarantaine d'années d'avance, ces perspectives d'avenir aragonaises ; il est également impossible d'imaginer qu'il ait eu la volonté de s'emparer du trône du royaume voisin, de quelque façon que ce soit. Il faut attendre le règne d'Henri IV (1454-1474) pour trouver sous la plume d'un chroniqueur, dans un contexte très différent, le regret de ne pas avoir vu la couronne d'Aragon annexée par la Castille dès l'époque de Pierre I^{er} de Castille. Évoquant la rébellion du roi Vermeil de Grenade en 1362 et ses conséquences sur le conflit entre Aragon et Castille connu comme « la guerre des deux Pierre », ce chroniqueur anonyme affirmera en effet que l'entrée de l'usurpateur grenadin en Castille fut la cause d'une paix forcée entre les deux royaumes chrétiens :

Como el rey don Pedro sopo esto, acordó de non estar más en Aragón e de se venir para el Andaluzía a fin de se vengar deste rrey Bermejo; e por esta causa, ovo de fazer paz con el dicho rrey de Aragón, e diole e entregole las cibdades e villas e fortalezas que le tenía tomadas, que sy non fuera por lo que fizo el rey Bermejo, en medio año este rey don Pedro tomara todo el dicho rreyno de Aragón, según el gran temor que le avía, e fuera causa que fincara para syenpre [en] la corona rreal de Castilla.

[Quand le roi Pierre apprit cela, il décida de ne pas rester plus longtemps en Aragon et de revenir en Andalousie afin de se venger de ce roi Vermeil ; et pour cette raison, il dut faire la paix avec ledit roi d'Aragon, et il lui donna et lui remit les cités, les villes et les forteresses qu'il lui avait prises, car si ce n'avait été pour ce que fit le roi Vermeil, en une demi-année ce roi Pierre aurait pris tout ledit royaume d'Aragon, d'après la grande frayeur que celui-ci avait de lui, et cela aurait été cause qu'il serait resté à jamais dans la couronne royale de Castille] ¹⁵.

Nous verrons plus loin ce qui justifie, au moment où ce texte est écrit, l'expression aussi excessive d'un tel regret. On peut noter qu'en 1410

15. Refonte de la chronique dite *du grand dépensier* (1465-1468?). Je cite d'après mon édition du texte : Jean-Pierre JARDIN, *La Suma de reyes du grand dépensier de la reine Aliénor d'Aragon, première femme de Jean I^{er} de Castille* [éd. électronique], Lyon, École normale supérieure Lettres et sciences humaines (ENS LSH), 2006 (<http://w4.ens-lsh.fr/e-textes>).

au contraire, les Castillans n'ont pas voulu imposer à l'Aragon une royauté castillano-aragonaise unique, ce qu'ils auraient pu faire – ou essayer de faire – en proposant la candidature de Jean II (petit roi de cinq ans, petit-fils d'Aliénor par son père) : il est vrai qu'il se situait une génération plus loin que son oncle Ferdinand dans la descendance de Pierre IV (dont les Trastamares tenaient au fond leurs droits au trône d'Aragon), mais il avait pour lui le droit d'aînesse de son père disparu. Il est certain que la reine Catherine de Lancastre, en appuyant la cause de son beau-frère Ferdinand, que pourtant elle n'aimait guère, plutôt que d'essayer de lui opposer son propre fils, a fait preuve de réalisme politique. Les sujets de la couronne d'Aragon n'étaient pas prêts à partager avec la Castille un même souverain, surtout d'un âge aussi tendre.

Le roi Jean I^{er}, dont le premier mariage est au fondement de cette aventure heureuse, verra au contraire sa deuxième union, avec la fille du roi du Portugal Ferdinand I^{er}, devenir de son vivant la source d'un violent conflit et d'un désastre politique et militaire castillan. Une fois encore, les racines de ce deuxième mariage du souverain sont à rechercher dans la difficile légitimation du pouvoir Trastamare en Castille même. Dès l'accès au trône d'Henri II, le roi Ferdinand a contesté les droits du bâtard en faisant valoir sa propre parenté¹⁶ avec le roi Pierre I^{er} pour revendiquer, à son tour, un trône qu'il jugeait usurpé. Allié des Anglais, le Portugal représentait un véritable danger pour les souverains castillans, et c'est la recherche de la paix qui explique l'union, en 1383, de Béatrice, fille unique – et à peine légitime – du Portugais avec le roi de Castille, veuf de fraîche date. Le traité signé à cette occasion stipulait que seul le fils éventuel de Jean et Béatrice, si le couple avait une descendance, pourrait succéder à son grand-père après le décès de celui-ci, Jean n'acquérant aucun droit personnel au trône de Ferdinand ; les Portugais s'assuraient ainsi que le roi du Portugal ne se confondrait en aucun cas avec celui de Castille, puisque Jean avait eu de son premier mariage deux fils dont on pouvait raisonnablement espérer que l'un ou l'autre succéderait à leur père dans leur royaume d'origine, mais dont les droits au trône du Portugal étaient également nuls. Si Ferdinand avait vécu, il est possible que Jean I^{er} se serait ainsi trouvé dans la situation de « grand-père de l'Espagne », comme la reine Victoria, au XIX^e siècle, sera la « grand-mère de l'Europe », puisque l'un de ses fils serait devenu roi de Castille, le deuxième roi d'Aragon et le troisième roi du Portugal.

Malheureusement, Ferdinand meurt l'année suivante, alors que le couple n'a pas eu d'enfant. Jean I^{er}, au mépris du traité, se proclame roi consort du Portugal et pénètre sur le territoire du royaume pour recevoir la régence des mains de sa belle-mère. Si une partie de la noblesse portugaise l'appuie,

16. Ferdinand et Pierre étaient cousins germains : la mère du Castillan était la tante du Portugais, sœur de son père. Et les liens se complexifient si l'on tient compte de la génération précédente.

une autre partie et, surtout, la bourgeoisie de Lisbonne, rejettent ce souverain étranger au profit d'un frère bâtard du roi défunt. On sait la suite : l'intervention franco-castillane de 1384, l'échec du siège de Lisbonne et, surtout, la défaite d'Aljubarrota l'année suivante face aux troupes anglo-portugaises. Le roi de Castille doit négocier pour sauver son royaume d'une possible invasion, d'abord avec le duc de Lancastre – ce sera le traité du Troncoso (1387), qui prévoit l'union d'Henri, fils de Jean, avec Catherine, fille du duc et petite-fille par sa mère du malheureux Pierre I^{er} – puis avec le Portugal – chose plus difficile – : en novembre 1389, les deux royaumes hispaniques signent cependant une trêve de plusieurs années. On considère souvent cette date comme la fin de l'aventure portugaise de Jean I^{er}, qui décédera d'une chute de cheval l'année suivante. Or il n'en est rien.

Pour le sujet qui nous occupe, il nous faut en effet prendre en compte l'étonnant épisode des cortès de Guadalajara, début 1390, qui voient le souverain castillan envisager très sérieusement d'abdiquer au profit de son fils aîné pour plus facilement conquérir le Portugal, auquel il n'a pas renoncé. La chronique de Pero López de Ayala, notre principale source d'informations pour cette période, nous rapporte les arguments du roi, et surtout ceux de ses conseillers privés, qui rejettent cette solution au nom des intérêts du royaume. Il faut dire que la solution envisagée par Jean I^{er} repose sur une partition de la Castille (dont il garderait les villes de Séville et de Cordoue, l'évêché de Jaén et la zone frontière qui en dépend et le royaume de Murcie [ce qui représente toute l'Andalousie de l'époque] ainsi que la Biscaye, avec les revenus issus de la partie de la dîme abandonnée par le pape aux rois de Castille) :

... e que él tomando las dichas cibdades de Sevilla e Córdoba e el regno de Murcia e el obispado de Jaén e Vizcaya e las tercias, como hemos dicho, e dexando a su fijo el título de rey de Castilla e de León, él se llamaría rey de Portugal e traería las armas de Portugal, e que los de Portugal veyendo esto se llegarían a él e le obedecerían por su rey, e non avrían ya temor del ayuntamiento de los regnos, pues traería las armas de Portugal sin mezclamiento de las de Castilla, e el título de rey de Portugal, segund avemos dicho.

[Et s'il prenait lesdites cités de Séville et de Cordoue et le royaume de Murcie et l'évêché de Jaén et la Biscaye et le reste de la dîme, comme nous l'avons dit, et laissait à son fils le titre de roi de Castille et de León, lui s'appellerait roi du Portugal et porterait les armes du Portugal, et ceux du Portugal, voyant cela, viendraient à lui et lui obéiraient comme à leur roi, et n'auraient plus peur de l'union des royaumes, puisqu'il porterait les armes du Portugal sans mélange avec celles de Castille, et le titre de roi du Portugal, selon ce que nous avons dit]¹⁷.

17. Pero LÓPEZ DE AYALA, *Crónica del rey don Juan, primero de Castilla e de León*, in *Crónicas*, ed. de José-Luis Martín, Barcelone, Planeta, 1991, 12^e année (1390), ch. I, p. 651.

Face à cette proposition pour le moins surprenante – la partition ne se pratique plus en Castille depuis le XIII^e siècle, moment où les rois ont cessé de considérer leur royaume comme une possession personnelle, et chaque fois que, par la suite, une telle proposition a été avancée, elle l'a été par des adversaires de la monarchie castillane qui visaient en fait à la disparition du royaume pour leur plus grand profit ; entendre le souverain tenir un tel discours a dû pour le moins troubler ses conseillers –, les interlocuteurs de Jean I^{er} demandent un délai de réflexion, puis avancent avec prudence des arguments contraires, fondés pour l'essentiel sur l'histoire de la Péninsule. Les conséquences désastreuses des partitions effectuées par Ferdinand I^{er} et Alphonse VII, rappellent-ils, sont dans la mémoire de tous les Castillans ; plus adaptée à la situation sans doute est l'évocation de la perte du Portugal par le royaume de León à la suite de la cession de ce qui n'était alors qu'un comté à Henri de Bourgogne, ou celle de la perte de l'Algarve au profit de ce même Portugal sous le règne d'Alphonse X.

À ces arguments, les conseillers du roi ajoutent des remarques de bon sens fondées sur l'analyse de la situation présente : l'évolution du conflit, qui conduit les Portugais à rejeter l'autorité de Jean I^{er} non seulement parce qu'il est roi de Castille mais aussi, à présent, parce qu'il a mené une guerre cruelle contre ceux qu'il voudrait séduire de façon trop tardive : la personnalité même du monarque est en cause sur ce point ; l'image désastreuse qu'une telle décision donnerait du roi et du royaume à l'étranger ; le risque de sécession de la Biscaye, soumise à un souverain qui serait installé à Séville et serait séparé de la seigneurie par un royaume « étranger », la Castille ; l'affaiblissement du royaume face à ses adversaires musulmans de Grenade ; la probable rébellion de la noblesse castillane ; les risques de conflit futur entre le père et le fils ; le refus, enfin, de la plupart des territoires concernés par cette partition de passer de l'autorité naturelle de la Castille au joug portugais imposé sans raison. Cette dernière remarque nous intéresse tout particulièrement, car elle témoigne d'un sentiment d'appartenance proto-nationale, sinon dans ces territoires, du moins chez les conseillers du roi ou chez le chroniqueur qui rapporte leurs propos :

Otrosí, señor, avemos en dubda, e antes lo creemos, que Sevilla e Córdoba e el obispado de Jaén e la frontera e el regno de Murcia non vos obedecerán, faciendo vos esta partición que queredes facer, ca tienen que son propios de la corona de Castilla, e veyéndovos llamar rey de Portugal e traer armas de quinas, que son armas de Portugal, e non de castillos e leones, non vos obedecerán nin paresce que farán en ello sinrazón.

[De plus, sire, nous mettons en doute que Séville, Cordoue, l'évêché de Jaén, la frontière et le royaume de Murcie vous obéiront, et même nous croyons le contraire, lorsqu'ils vous verront faire cette partition que vous voulez faire, car ils se considèrent comme appartenant à la couronne de Castille, et en vous voyant

vous faire appeler roi de Portugal et porter pour armes les quines¹⁸, qui sont les armes du Portugal, et non les châteaux et les lions, ils ne vous obéiront pas et en cela ils n'auront sans doute pas tort]¹⁹.

Devant cette avalanche d'arguments, le souverain renonce définitivement à son projet. On peut considérer que dans cette hostilité du Portugal et de la dynamique bourgeoise lisboète face aux entreprises castillanes et dans la défiance réciproque des Castillans envers les Portugais que trahit le discours des conseillers de Jean I^{er} est déjà en germe la division entre «Espagne» et royaume lusitanien qui prévaudra ensuite.

Le cas de la Navarre est plus complexe, mais représente bien ce qui distingue l'hégémonie de la dynastie Trastamare de l'hégémonie du royaume de Castille dans la Péninsule : nous avons déjà fait allusion à l'union de Charles III, dernier souverain navarrais de la maison d'Évreux, avec Aliénor, fille d'Henri II de Castille. Cette union ne sera pas sans nuages, la nouvelle reine de Navarre faisant preuve d'un caractère bien trempé : du vivant de son frère, elle n'hésitera pas à se réfugier en Castille avec ses enfants en affirmant fuir un mari désireux de l'empoisonner, et il faudra que son neveu Henri III la fasse raccompagner *manu militari* en Navarre pour qu'elle accepte à contrecœur de renoncer à jouer un rôle politique de premier plan dans son royaume d'origine. Le couple navarro-castillan n'ayant pas d'enfant mâle, leur fille aînée, Blanche, héritière du royaume, épousera à la génération suivante l'un des fils de Ferdinand I^{er} d'Aragon, Jean. Cela revient à dire qu'à cette date, la dynastie Trastamare met définitivement la main sur un nouveau royaume. Mais la Castille n'en tire aucun profit, bien au contraire : Jean I^{er}, roi consort de Navarre, s'avérera l'adversaire le plus dangereux de son cousin Jean II de Castille dans une lutte pour le pouvoir sur laquelle nous reviendrons. Dans la seconde moitié du xv^e siècle enfin, celui qui est devenu en 1458 Jean II d'Aragon devra faire face aux prétentions politiques de son propre fils Charles de Viana, décidé à jouer la carte navarraise contre l'autorité étouffante de son père – ce qui le conduira à la perte de liberté et à la mort –, tandis que l'union de Blanche – sœur de Charles – avec Henri IV de Castille se révélera un échec politique retentissant du fait de l'impuissance du souverain castillan. C'est finalement Ferdinand II d'Aragon, fils de Jean II et demi-frère de Charles de Viana, qui assurera en 1512 la mainmise de la Castille (dont il est alors le régent) sur la partie de la Navarre échappant à l'influence française. Les armes se substituent pour finir à la diplomatie matrimoniale.

18. *Quinas* : armes du Portugal, constituées de cinq écus azur disposés en croix, et dans chaque écu cinq deniers en forme de croix de Saint-André.

19. Pero LÓPEZ DE AYALA, *Crónica de don Juan primero*, 12^e année, ch. II, p. 655.

Gesta Castellæ per Aragonenses?

L'hégémonie culturelle de la Castille tout au long des deux siècles qui nous intéressent, au détriment des autres royaumes péninsulaires, qui nous semble difficile à nier, ne doit pas nous faire accepter une vision de l'histoire politique de l'Espagne qui tient plus de l'idéologie que de la réalité. La contribution de l'Aragon à la constitution d'un ensemble politique unifié dans la Péninsule est plus importante que ce que l'on veut bien concéder d'ordinaire. Le rapide résumé des pages précédentes met en évidence le rôle moteur de la branche aragonaise de la dynastie Trastamare dans toutes les luttes politiques du xv^e siècle et dans l'extension des domaines soumis à cette dynastie. Certes, l'histoire d'un royaume ne peut se réduire à celle des hommes qui la gouvernent, et c'est même le décalage existant entre ces deux histoires parallèles mais non confondues que nous nous efforçons de mettre en évidence ici dans le cas de la Castille. Mais s'agissant d'une époque où le pouvoir monarchique est la règle en Europe, l'histoire dynastique est une donnée que nous ne pouvons ignorer.

Une dynastie qui se rénove par le biais de ses branches secondaires alors que ce qui en constituait le tronc est en train de se dessécher, c'est la vision de l'histoire que développe un chroniqueur anonyme vers 1493, dans une *Somme* adressée au roi Ferrant I^{er} de Naples, et même si l'on doit prendre en compte le caractère idéologique de cet écrit, il nous faut reconnaître que cette vision est loin d'être erronée. Évoquant la naissance d'une nouvelle branche de la dynastie Trastamare à l'époque des deux rois frères, Henri III de Castille et Ferdinand I^{er} d'Aragon (grand-père du dedicataire), l'auteur dresse ce tableau sans concession du développement ultérieur des deux branches :

*S.R.M.*²⁰ : *Aquí en estos señores dos hermanos, rey don Enrrique e ynfante don Hernando que después fue rey de Aragón como adelante se dirá, se deuydió y apartó la pleclarísima progenie de Vuestra Alteza de la suçebción real de Castilla, porque el dicho rey don Enrrique el Doliente fue padre como dicho es del rey don Juan el segundo de Castilla, cuyos hijos fueron este rey don Enrrique el quarto et don Alonso su hermano que ambos murieron syn generación e la reyna doña Ysabel que oy reyna en los dichos reynos de Castilla, y el dicho ynfante don Fernando rey de Aragón fue padre del rey don Alonso el Magno, padre de Vuestra Alteza. Et porque se conozca cómo aquel bienaventurado ynfante por sus nobles mereçimientos et eçelentes virtudes, él y sus suçesores fueron elegidos por Dios no solamente por reyes de Aragón mas también de otros muchos reynos e grandes señoríos, débese consyderar el número de los dichos reyes e señores de grandes dinidades que dél suçedieron fasta agora en tiempo de ochenta años, la multitud de los quales e defusyón de sus señoríos por las partes*

20. *Su Real Magestad* [Votre Royale Majesté]. Dans ce paragraphe, l'auteur s'adresse directement au roi de Naples Ferrant I^{er}.

de la christiandat en tan breue tienpo en verdat es caso de mucha admiración, que viniendo de su hermano el dicho rey don Enrrique el Doliente en todo este dicho tienpo solamente de onbres e mugeres fasta agora syete presonas de título, de los quales son los quatro de coronas reales, e de todos oy solamente biue la señora reyna de Castilla e sus hijos, proçedieron del dicho ynfante don Fernando en las partes de Ytalia et España et Françia e Alemaña çinquenta prínçipes, los diez e nueue²¹ dellos reys e reynas de diuersos reynos e los otros prínçipes e duques e grandes señores, de los quales biuen los veynte e quatro²², los nuebe dellos reyes e reynas e los quinze señores de títulos de diuersos señoríos, la declaraçión de los quales más por estenso está en el árbol que yo dello hize para Vuestra Real Magestad.

[V.R.M. : En la personne de ces deux frères, le roi Henri et l'infant Ferdinand qui fut ensuite roi d'Aragon comme on le dira plus loin, la très illustre famille de Votre Altesse se sépara et s'écarta de la succession royale de Castille, car ledit roi Henri le Dolent fut père, comme il a été dit, du roi Jean II de Castille, dont les enfants furent le roi Henri IV et Alphonse son frère qui moururent tous deux sans descendance et la reine Isabelle qui règne aujourd'hui sur lesdits royaumes de Castille, tandis que ledit infant Ferdinand roi d'Aragon fut le père du roi Alphonse le Grand, père de Votre Altesse. Et pour que l'on sache comment ce bienheureux infant, grâce à ses nobles mérites et à ses excellentes vertus, fut choisi par Dieu pour être, lui et ses successeurs, rois non seulement d'Aragon mais aussi de nombreux autres royaumes et grandes seigneuries, on doit considérer le nombre desdits rois et seigneurs de hautes dignités qui lui succédèrent jusqu'à présent en l'espace de quatre-vingts ans, dont la multitude et la dispersion des seigneuries dans toute la chrétienté en un temps si bref est en vérité source de grande admiration : en effet, alors que de son frère ledit roi Henri le Dolent ne descendent dans ce même temps, hommes ou femmes, que sept personnes titrées, dont les quatre membres de la famille royale déjà nommés, et que de celles-ci ne sont encore vivants que la reine de Castille et ses enfants, de l'infant Ferdinand proviennent en Italie, en Espagne, en France et en Allemagne cinquante princes, dont dix-neuf sont rois et reines de divers royaumes et les autres, princes, ducs et grands seigneurs, dont vingt-quatre (neuf rois et reines et quinze seigneurs titrés de diverses seigneuries) sont encore vivants, et sont cités de façon plus détaillée dans l'arbre que j'en ai fait pour Votre Royale Majesté]²³.

Entre la branche castillane en voie d'extinction et la branche aragonnapolitaine représentée par Ferrant I^{er} lui-même (fils bâtard d'Alphonse V, dont la légitimité est contestée par la France mais aussi par ses cousins espagnols), il y a dans ce tableau un grand absent : Ferdinand II d'Aragon, roi consort de Castille, dont la place n'est pas clairement définie : il n'appartient certes pas à la branche castillane à laquelle il n'est qu'allié par son mariage avec Isabelle, et appartient donc aux neuf rois de la branche aragonaise encore vivants en 1493 ; mais sa place d'aîné de cette branche,

21. *Nueve* est une correction postérieure.

22. Le texte du manuscrit semble porter *veynte e cinco*. Mais ce chiffre, comme le suivant, sont des modifications tardives d'un texte original.

23. *Vng abrégé des Cronicques des Roys de Castille*, manuscrit BNF esp. 110, f. 24 (anonyme). Le titre est un ajout postérieur à l'acquisition du manuscrit par la France.

chef de lignage ou *pariente mayor*, est passée sous silence, sans doute parce qu'il n'est que le fils de Jean II, dont Alphonse, père de Ferrant, était le frère aîné. La vitalité des Trastamares est ici représentée par la famille napolitaine, et on notera que l'Italie est citée avant l'Espagne dans la liste des régions tombées aux mains de la dynastie. La vision humaniste de l'histoire, centrée sur Rome et l'Italie, vient appuyer les ambitions politiques de Ferrant I^{er} et de ses descendants face à des compétiteurs issus des mêmes ancêtres castillans qu'eux.

À la génération précédente, il est indéniable que la branche aînée de la dynastie s'était déjà vue déborder par les représentants de la branche cadette, les fils (et filles) de Ferdinand I^{er} connus sous le nom d'infants d'Aragon – même si eux-mêmes se considéraient, en partie à juste titre, comme des princes castillans –, situation à l'origine de la grave crise politique que subit la Castille sous le règne de Jean II. C'est de cette époque que datent les vers de Juan de Mena déjà cités, dans lesquels le poète imagine une « monarchie » agrandie à la taille de l'Espagne pour cette famille de Césars à laquelle la Castille ne suffit plus. De l'accession au trône de Castille de Jean II à la défaite définitive des infants à Olmedo en 1445, la vie du royaume est rythmée par les révoltes et les manœuvres des fils de Ferdinand I^{er}, essentiellement Jean de Navarre et Henri, appuyés en sous-main par leur frère aîné Alphonse, du moins lorsque celui-ci n'est pas occupé en Italie, et aussi, il faut le souligner, par la reine de Castille elle-même, qui a clairement choisi ses frères contre son mari. La situation est telle que les cortès réunies après Olmedo éprouveront le besoin de réaffirmer avec force le caractère sacré de la personne royale.

Malgré les apparences, la branche castillane ne se contente pas de subir la politique agressive des cadets aragonais : sous Jean II, les armées castillanes interviennent en Navarre pour appuyer la révolte de Charles de Viana contre son père, l'autre Jean II, avec un tel enthousiasme que Charles lui-même doit demander leur retrait, inquiet de voir le royaume qu'il considère comme le sien sur le point de tomber aux mains de ses encombrants alliés ; quelques années plus tard, Henri IV se verra proposer par les Catalans le titre de comte de Barcelone au détriment du roi d'Aragon – toujours ce « vieux renard » de Jean II dont le roi Louis XI de France, expert en matière de ruses et de machinations diverses, se méfiait comme de la peste. C'est probablement dans ce contexte, ou dans les années qui suivent immédiatement, qu'il faut replacer le texte cité plus haut, dans lequel un chroniqueur castillan anonyme regrette que Pierre I^{er} n'ait pu mener à bien l'annexion de l'Aragon. La vérité nous oblige à ajouter qu'Henri n'est en Catalogne qu'un prétendant parmi d'autres, et que l'affaire se soldera par un échec pour la Castille. Il est indéniable que les efforts castillans n'arrivent pas, et de loin, à égaler la politique de leurs cousins d'Aragon, et c'est encore l'Aragon de Jean II qui, par le soutien

actif prêté à l'infante Isabelle contre son frère et surtout contre sa nièce la *Bertrandière*, et par le biais de l'union personnelle de Ferdinand et d'Isabelle, sera à l'origine de l'Espagne moderne, autant sinon plus que la Castille des années 1464-1474, affaiblie politiquement.

Il ne s'agit certes pas de nier le rôle joué dans l'union personnelle des deux futurs souverains par Isabelle elle-même ou par l'archevêque de Tolède Alonso Carrillo, véritable cheville ouvrière de cette union. Mais Jean II d'Aragon, qui se trouve être le seul, parmi les artisans de ce mariage, à se trouver en position de force en sa qualité de souverain régnant, a été le protagoniste de cette action, mû par une volonté de s'immiscer dans les affaires de la Castille qui ne l'a jamais quitté depuis ses plus jeunes années, comme nous le rappelle Joseph Pérez :

En lui [=Isabelle] faisant épouser l'héritier de la couronne d'Aragon, Jean II réalis[ait] le vieux rêve des infants d'Aragon : retrouver une situation de premier plan en Castille et quelle situation, le trône²⁴!

Ce rêve va se heurter au sens politique et à l'obstination d'Isabelle, bien décidée à rester maîtresse chez elle, mais les lettres mensongères que Ferdinand se voit obligé d'adresser à son père lors des jours qui suivent la mort d'Henri IV en 1474, dans lesquelles le futur Roi Catholique s'efforce de persuader le redoutable Jean II que les Castillans l'accueillent en souverain alors même que la formule utilisée dans les cérémonies organisées à cette occasion, «Isabelle, reine de Castille; Ferdinand, son époux légitime», le cantonne au rôle secondaire de roi consort²⁵, sont là pour nous rappeler que l'Aragon et son roi avaient une idée bien précise de ce que devait être la configuration de l'ensemble castillano-aragonais. Il ne s'agit ni d'une fédération ni même d'une véritable association : les deux ensembles conservent leurs institutions, leurs lois, leur monnaie... et les Aragonais demeurent des étrangers aux yeux des Castillans (et vice-versa). Il n'est pas non plus question d'une quelconque «intégration» de l'un des ensembles dans l'autre : la Castille n'en a pas les moyens, et l'Aragon n'a jamais cru à un quelconque «mythe» néogothique. Mais le roi d'Aragon est conscient que lui-même, puis son fils, sont devenus les chefs du lignage des Trastamares du fait de leur nature masculine. Conformément à la tradition politique aragonaise, pour laquelle une femme ne peut pas monter sur le trône, la reine de Castille devait être mise sous la tutelle de son époux, une mesure qui convenait parfaitement aux intérêts – politiques et économiques – de Jean II, que le vieux roi ne perd jamais de vue.

24. Joseph PÉREZ, *Isabelle et Ferdinand, rois catholiques d'Espagne*, Paris, Fayard, 1988, p. 81.

25. Ferdinand ne reste pas inactif : exprimant son fort mécontentement, il obtient la signature de la «concorde de Ségovie» (15 janvier 1475), qui lui est sensiblement plus favorable que la situation précédente (*ibid.*, p. 96-97). Sur ces sujets, il est aujourd'hui indispensable de consulter les pages remarquables d'Ana Isabel CARRASCO MANCHADO, *Isabel I de Castilla y la sombra de la ilegitimidad. Propaganda y representación en el conflicto sucesorio (1474-1482)*, Madrid, Silex, 2006, notamment p. 63-75.

En septembre 1470, alors même que l'union d'Isabelle et Ferdinand est un fait, le roi d'Aragon n'hésite d'ailleurs pas à envisager de sacrifier l'avenir du couple au profit de ces intérêts supérieurs : l'un de ses agents soumet alors au marquis de Villena un étonnant projet visant à marier le futur fils du couple (Isabelle est alors enceinte et accouchera... d'une fille) à la *Bertrandièrre* et à réserver le trône de Castille à l'héritier de cette dernière, tandis qu'Isabelle et son mari se verraient contraints de quitter le royaume après ce mariage. Cette construction audacieuse, qui s'apparente surtout à un château de cartes, n'aura pas de suite mais témoigne du « jeu » aragonais en la matière.

L'Espagne des Rois Catholiques: les ambiguïtés d'une union

Nous ne rentrerons pas dans les détails d'une étude de l'Espagne des Rois Catholiques, nous contentant de souligner combien le contexte de sa formation a influé sur la réalité de son fonctionnement : alors que l'idéologie qui prévaut à sa constitution est d'essence aragonaise (absence de centralisme véritable, respect des réalités préexistantes...), le nouvel ensemble se caractérise par une position hégémonique de la Castille de tous les points de vue (culturel, économique, démographique...), ce qui sera à la base du contresens portant sur l'impérialisme supposé des Castellans. Pour reprendre, là encore, les analyses de Joseph Pérez,

le rôle moteur de la Castille est inscrit sur la carte : elle représente 65 % du territoire de la double monarchie, et la démographie aggrave ce déséquilibre : sans doute six millions d'habitants vers 1500 contre moins d'un million dans la couronne d'Aragon ; vingt-six habitants au kilomètre carré en Castille, moins de onze en Catalogne... Comment s'étonner si le centre de gravité est situé en Castille et non en Aragon ? Si les rois préfèrent gouverner à partir d'un pays en pleine expansion ²⁶ ?

Il nous intéresse en revanche de souligner deux caractéristiques de cette construction politique : d'une part son inclusion dans le projet d'expansion dynastique des Trastamares, d'autre part sa grande fragilité.

Sur le premier point, qu'il nous soit permis de rappeler que les Rois Catholiques, une fois bien installés dans leurs royaumes respectifs, ont poursuivi la politique matrimoniale caractéristique de leur dynastie, en l'amplifiant puisque les mariages négociés pour leurs enfants prennent en compte l'Europe entière. Ce n'est pas là une attitude vraiment nouvelle pour les dynasties royales espagnoles (que l'on songe, par exemple, à l'union d'Alphonse VIII de Castille et d'Aliénor d'Angleterre au XIII^e siècle), mais le déficit de légitimité des premiers Trastamares les avait obligés à des unions de moindre envergure, comme nous l'avons vu précédemment.

26. J. PÉREZ, *Isabelle et Ferdinand...*, op. cit., p. 166.

Dans l'espace politique péninsulaire, cette politique active est sur le point de déboucher sur une union de tous les royaumes hispaniques sous le sceptre d'un seul souverain : après la mort de l'infant Jean, héritier présumé de ses parents dans leurs deux royaumes (ce qui aurait favorisé l'unification de l'ensemble castillano-aragonais), c'est la fille aînée du couple, Isabelle, qui devient leur héritière – situation qui ne pose aucun problème en Castille, mais qui se heurte en Aragon à la loi salique, combattue à cette occasion par le roi Ferdinand ²⁷ – ; la princesse est alors mariée au souverain portugais, le roi Manuel I^{er}, dont elle a, en 1498, un fils, Michel, qui devient héritier des trois couronnes dans la mesure où sa mère est morte en couches. Cette situation propice à l'unification de la Péninsule – cette fois, les cortès d'Aragon ne trouvent rien à redire – prend fin avec la mort de l'enfant deux ans plus tard. Mais le remariage du roi portugais avec une autre fille des Rois Catholiques, Marie, témoigne de la volonté de tous les monarques hispaniques d'aller vers cette unification. La fille de Manuel et Marie, l'impératrice Isabelle, femme de Charles Quint (lui-même petit-fils d'Isabelle et Ferdinand), transmettra ses droits au trône portugais à son fils le futur Philippe II ; de ce fait, on peut estimer avec J. Pérez que « la politique matrimoniale des Rois Catholiques a préparé la réunion des trois couronnes de la péninsule qui sera effective entre 1580 et 1640 ²⁸. »

Mais cette construction chargée d'avenir reste fragile, et c'est le second point sur lequel nous voudrions insister ici : les deux souverains que l'on a souvent présentés comme les fondateurs de l'Espagne moderne restent des monarques médiévaux, ayant de leurs royaumes une conception patrimoniale. Ils ont reçu leurs royaumes de leurs ancêtres, ils en sont propriétaires (c'est ainsi qu'Isabelle est officiellement désignée dès 1474, comme le sera plus tard sa fille Jeanne : « reine et propriétaire de Castille ») et ils sont seuls responsables de leur transmission. On le voit clairement après la mort d'Isabelle, lorsque la folie de sa fille Jeanne se déclare, lui interdisant de gouverner son royaume. En Castille, alors même que la reine avait clairement précisé dans son testament que dans une telle situation la régence devait revenir à Ferdinand, Philippe le Beau manœuvre pour obtenir cette régence et arracher la Castille – et le royaume de Naples – à son beau-père ; ce dernier se voit contraint à se replier en Aragon. Il est vrai que de son côté Ferdinand s'efforce de sauver « son » royaume de la menace que représente à ses yeux l'accession au trône, après sa mort, de son petit-fils Charles de Gand, le futur Charles Quint, qu'il n'aime pas et qu'il ressent comme étranger bien qu'il soit son héritier naturel en vertu de la « loi salique » en vigueur en Aragon, qui écarte Jeanne du pouvoir ;

27. Le souverain convoque les Cortès à Saragosse en mai 1498 pour que sa fille Isabelle soit proclamée héritière d'Aragon malgré la loi salique. La mort de la reine du Portugal met fin aux négociations.

28. J. PÉREZ, *Isabelle et Ferdinand...*, op. cit., p. 301.

le vieux roi contracte alors un second mariage avec Germaine de Foix, la nièce du roi de France, dont il espère avoir une descendance mâle susceptible de lui succéder. C'est un projet désespéré qui met à bas l'édifice de toute une vie, puisque Charles, quoi qu'il advienne, deviendra régent de Castille au nom de sa mère empêchée après son père Philippe : les deux royaumes sont par conséquent sur le point de reprendre leur indépendance. Seule la mort en bas âge de Jean d'Aragon (1509), le fils de Ferdinand et Germaine, mettra fin à cette situation ; la volonté politique de Charles et de ses conseillers fera le reste.

Il n'est pas impossible d'ailleurs que la situation de l'ensemble castillano-aragonais en 1516-1517 ait également été analysée dans le sens d'une séparation des deux royaumes par la famille Castilla, qui regroupe tous les descendants du roi Pierre I^{er} le Cruel, car c'est précisément autour de cette période que l'on note une activité idéologique intense visant à réhabiliter la personne et le règne du souverain ainsi qu'une tentative de réinterprétation de l'histoire récente de la Castille dans diverses œuvres rédigées dans des cercles proches de la famille : c'est en 1517 qu'apparaît notamment la légende de la fameuse « chronique perdue de Juan de Castromocho » – chronique favorable à Pierre I^{er} parce que véridique, à la différence de celle de López de Ayala – dans les *Coplas* de Francisco de Castilla. Tout se passe comme si la famille, qui d'une certaine façon représente la seule alternative acceptable à la dynastie Trastamare en Castille, surtout depuis que l'une de ses branches a été légitimée par le roi Jean II, se posait en possible recours dans un contexte politique qui peut déboucher à court terme sur l'échec de la politique d'unification menée par les Rois Catholiques. Qu'il s'agisse bien ici d'une posture politique liée à une mentalité ne prenant en compte que la logique « dynastique » est démontré par le fait qu'aucun Castilla n'appuiera pour autant le mouvement révolutionnaire des *Comuneros*, pourtant lui aussi authentiquement castillan.

Conclusion

L'idée que l'on puisse un jour reconstituer l'unité perdue du royaume wisigothique d'Espagne n'est pas apparue à l'époque Trastamare : à travers la mise en œuvre de la notion de Reconquête liée au mythe néogothique, elle représente en fait l'axe majeur de la politique castillane tout au long du Moyen Âge. Mais la dynamique mise en place par la nouvelle dynastie, sa politique matrimoniale visant à l'hégémonie péninsulaire – hégémonie d'une dynastie, et non d'un royaume particulier – favorisent indiscutablement le processus d'unification politique des royaumes chrétiens. L'Espagne bipolaire des Rois Catholiques, tournée vers la Méditerranée et opposée au Portugal atlantique, est le fruit des efforts plus ou moins heureux – et en partie désordonnés – de leurs prédécesseurs castillans

(Jean I^{er}) et aragonais (Alphonse V, Jean II) : c'est ce qui explique l'aspect inachevé d'une construction fragile qui, au bout du compte, ne favorise aucun des deux royaumes : cette Espagne est certes démographiquement, économiquement, militairement et culturellement castillane, mais elle reste profondément « aragonaise » dans ses institutions et même, en grande partie, dans la politique qu'elle mène²⁹. Elle est aussi terriblement fragile, car si, vue de l'extérieur, l'Espagne de l'époque parle d'une seule voix, la situation intérieure de l'ensemble castillano-aragonais demeure ce qu'elle était auparavant³⁰, et nous avons vu combien il s'en est fallu de peu pour que cette « Espagne », loin d'être l'aboutissement inévitable et glorieux dont on a pu parler à certaines époques, ne soit restée au bout du compte qu'une parenthèse dans l'histoire des deux royaumes péninsulaires. Pourtant, nous avons vu aussi combien cette étape a pu être importante dans le développement de l'Espagne moderne, malgré ses faiblesses et ses insuffisances : création politique originale sans lien direct avec le projet hégémonique lié, en Castille, à la thèse néogothique, l'Espagne des Rois Catholiques, loin d'être un projet inabouti, accède pour la première fois à un véritable statut de puissance mondiale, une puissance authentiquement hispanique très éloignée de ce que sera l'empire de Charles Quint, ce monarque étranger dont la mentalité est sur bien des points aux antipodes de l'esprit ayant animé la dynastie péninsulaire qui lui cède le pouvoir.

29. Même s'il faut sans doute relativiser les choses : « les intérêts de la Castille ne sont pas sacrifiés pour autant » (*ibid.*, p. 300).

30. « Nous l'avons dit, le mariage de Ferdinand et d'Isabelle ne fonde pas vraiment l'unité nationale ; il associe deux couronnes, deux groupes de territoires. L'occasion était belle de fondre ensemble les peuples de la double monarchie. Il ne semble pas que Ferdinand et Isabelle y aient songé » (*ibid.*, p. 423).